



# ASSEMBLÉE NATIONALE

## 17ème législature

### Conséquences de l'épisode caniculaire dans l'éducation nationale

Question au Gouvernement n° 1704

#### Texte de la question

#### CONSÉQUENCES DE L'ÉPISODE CANICULAIRE DANS L'ÉDUCATION NATIONALE

**Mme la présidente** . La parole est à Mme Pauline Cestrières.

**Mme Pauline Cestrières** . Monsieur le ministre de l'éducation nationale, je souhaite vous interroger sur un sujet qui concerne directement des millions de familles en ce moment même : les conséquences de la canicule pour les enfants qui fréquentent les établissements scolaires de notre pays.

Cette semaine, en concertation avec les collectivités territoriales, vous avez dû prendre des mesures d'urgence – fermeture temporaire d'établissements, aménagement d'horaires, adaptation des conditions d'examen – afin de protéger élèves et personnels. Ces décisions étaient nécessaires et nous les saluons. Elles révèlent cependant une réalité que nous ne pouvons plus esquiver : le réchauffement climatique provoque une intensification et une multiplication des vagues de chaleur, qui surviennent désormais dès le mois de mai.

L'adaptation du bâti scolaire est un enjeu primordial. Elle doit faire l'objet de politiques publiques structurantes, à l'image du fonds Vert qui accompagne financièrement les collectivités territoriales dans les travaux d'amélioration du confort thermique. Nous craignons cependant que l'ambition de ces financements ne réponde pas encore à l'ampleur des besoins.

Il ne s'agit pas seulement de gérer la crise ; nous devons également nous assurer collectivement et à long terme que l'environnement de travail de nos élèves et de ceux qui les encadrent soit vivable dans un contexte de changement climatique. Il y va de la continuité pédagogique et de l'équité territoriale.

Ma question est double. Quels enseignements tirez-vous de l'épisode caniculaire en cours pour améliorer le plan ministériel de gestion des vagues de chaleur ? Quelles initiatives envisagez-vous de prendre, en lien avec les collectivités territoriales, pour accélérer le recensement des établissements les plus vulnérables et amplifier le financement de leur adaptation ? (*Applaudissements sur quelques bancs du groupe EPR.*)

**Mme la présidente** . La parole est à M. le ministre de l'éducation nationale.

**M. Édouard Geffray**, *ministre de l'éducation nationale*. Nous subissons tous la vague de chaleur actuelle. Je tiens à rendre hommage aux 1 200 000 agents de l'éducation nationale dont j'ai la responsabilité, comme des 12 millions d'élèves scolarisés dans notre pays.

Vous avez raison, nous sommes confrontés à un phénomène récurrent qui nous impose de nous adapter sur le long terme.

Un premier élément de réponse concerne le bâti. Différents leviers permettent d'agir, notamment le fonds Vert ou le programme ÉduRénov. M. le ministre de l'économie Roland Lescure souhaite étendre la dimension

d'ÉduRénov pour faciliter les prêts. Ces leviers agissent soit sur le bâti lui-même, soit sur la végétalisation des espaces environnants pour maintenir des îlots de fraîcheur dans les cours ou à proximité immédiate des bâtiments.

Le ministère de l'éducation nationale dispose d'une cellule du bâti scolaire, qui apporte un appui aux collectivités locales – elle ne peut leur proposer qu'un appui, puisque l'État n'est pas propriétaire des lieux. Cette cellule a identifié 2 300 implantations scolaires jugées prioritaires car particulièrement vulnérables.

Notons que le bâti scolaire a été conçu à une époque où le problème était inverse : l'école Jules Ferry classique, c'est une école dont les classes sont orientées plein sud, parce qu'il fallait réchauffer les enfants en hiver. Nous avons donc une transformation très profonde à opérer dans le bâti.

Le second volet d'action concerne l'organisation. Je l'ai déjà dit, notamment s'agissant des examens : nous ne pouvons plus nous permettre d'organiser des épreuves l'après-midi pour les années à venir. Nous allons donc reconfigurer l'organisation des examens de sorte que toutes les épreuves, écrites comme orales, aient lieu le matin. Je lancerai ce travail avec les différents acteurs de l'éducation nationale au début du mois de juillet, afin que chacun ait une visibilité claire dès la rentrée prochaine sur les examens ainsi remaniés. *(Applaudissements sur quelques bancs des groupes EPR et Dem.)*

## Données clés

**Auteur :** [Mme Pauline Cestrières](#)

**Circonscription :** Aveyron (1<sup>re</sup> circonscription) - Ensemble pour la République

**Type de question :** Question au Gouvernement

**Numéro de la question :** 1704

**Rubrique :** Enseignement

**Ministère interrogé :** Éducation nationale

**Ministère attributaire :** Éducation nationale

## Date(s) clé(e)s

**Question publiée le :** 24 juin 2026

La question a été posée au Gouvernement en séance, parue au Journal officiel du 24 juin 2026